

DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 1^{er} JUIN 2023 ET LE 31 AOUT 2023

NUMERO DE DECISION	DATE	OBJET	MONTANT	ATTRIBUTAIRE	Durée
2023/13	12.06.2023	Réfection du court de tennis – approbation du plan de financement et sollicitation d’une subvention auprès de la région Grand est	Sur la base d’un devis de réfection de 31 326 euros HT, de la participation de la FFT attendue à hauteur de 3 000 euros, de celle du club de tennis pour 17 626 euros et de la commune à hauteur de 6 000 euros, la commune sollicite la région Grand Est pour participer à ce financement au titre du soutien aux équipements sportifs à hauteur de 4 700 euros.		
2023/14	6.07.2023	Avenant 1 à la convention du 23 mai 2018 relative à l’installation d’un relais de radiotéléphonie sur un terrain de la commune	La commune a signé cet avenant avec la société HIVORY qui augmente de 3 000 euros par an la redevance versée à la commune du fait de l’installation d’une nouvelle antenne (72 rue de l’Etang) au bénéfice d’un autre opérateur.	HIVORY	
2023/15	11.07.2023	Rénovation de l’éclairage public - approbation du plan de financement et sollicitation d’une subvention auprès du fonds vert	Sur la base d’un devis de 27 803 euros HT, de la participation de la commune à hauteur de 6 803 euros, la commune sollicite le fonds vert pour participer à ce financement à hauteur de 21 000 euros.		